Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

UNIVERSITÉ LAVAL

Carte conceptuelle de la négligence des parents à l'égard des enfants

État des connaissances et processus d'évaluation et d'intervention

Conception originale

ROBERT PAUZÉ, *directeur scientifique* CJQ-IU

Collaborateurs

GENEVIÈVE LAMONDE, *APPR* CJQ-IU
JUDITH PETITPAS, *t.s., APPR* CJQ-IU
Hélène Groleau, t.s CJQ-IU
Paul Langlois, APPR CJQ-IU

Mai 2016

Étape 1: Documenter les faits relativement au signalement de négligence: type de négligence, historique des signalements en négligence, caractéristiques des enfants les plus à risque et conséquences possibles de la négligence

Carte 1

Négligence sur le plan physique

- Besoins d'ordre alimentaire
- Besoins d'ordre vestimentaire
- Besoins d'hygiène
- Besoins de logement

Négligence sur le plan de la santé

- Soins pour la santé physique non assurés
- Soins pour la santé mentale non assurés
- Soins pour la santé physique refusés
- Soins pour la santé mentale refusés

Négligence sur le plan éducatif

- Surveillance non appropriée
  - Choix non judicieux au plan du gardiennage
  - Enfant laissé seul
  - Non-respect des durées de gardiennage
- Encadrement non approprié
  - Attitudes parentales non appropriées
  - Tolérance de comportements inappropriés de tiers
  - Réactions non appropriées aux comportements de l'enfant
- Défaut de prendre les moyens pour assurer la scolarisation
- Manque de stimulation de l'enfant

Risque sérieux de négligence (problématique chez le parent ou la personne qui en a la garde)

- Problème de toxicomanie
- Problème de jeu excessif
- Problème d'instabilité
- Problème d'adaptation sociale
- Problème de santé mentale
- Problème de déficience intellectuelle
- Problème de santé physique
- Antécédents de négligence non résolue

Récurrence des signalements

Chronicité de la négligence du ou des parents avec d'autres enfants

Conséquences possibles de la négligence sur l'adaptation et le développement de l'enfant

Caractéristiques des enfants qui peuvent contribuer à accentuer les conséquence de la négligence

Caractéristiques des enfants les plus à risque

- Enfant perçu comme exigeant, difficile
- Jeune âge de l'enfant
- Handicap ou retard développemental
- Prématurité
- Problèmes de santé ou besoins spéciaux
- Exposé à des substances toxiques *in utero*
- Faible poids à la naissance

Conséquences possibles sur le plan développemental

- Fonctionnement sensoriel et neurocognitif
- Problèmes d'apprentissage
- Retards cognitifs
- Retard de langage
- Problème d'attention
- Retard moteur
- Problème de mémoire
- QI inférieur
- Problème de concentration

Devenir un parent négligent

Conséquences possibles sur le plan de la santé physique

- Risques d'accidents mortels
- Problèmes de sommeil
- Dysfonctionnement neuropsychologique
- Blessures / sévices physiques
- Retards de croissance

Conséquences possibles sur le plan de l'adaptation personnelle de l'enfant

- Troubles extériorisés
- Symptomatologie traumatique
  - Hypervigilance
  - Intrusion
  - Évitement
  - Dissociation
- Somatisation
- Anxiété
- Dépression
- Troubles intériorisés
- Modèle d'attachement évitant ou ambivalent
- TDAH
- Échec scolaire
- Retrait social
- Faibles compétences sociales
- Faible estime de soi
- Expression et régulation des affects

1- Identifier le type de négligence et documenter l'historique des signalements de négligence

2- Identifier les caractéristiques des enfants les plus à risque de négligence

3- Identifier les conséquences possibles de la négligence sur l'adaptation et le développement de l'enfant

Carte 2

Étape 2: Identifier s'il y a présence ou non de facteurs aggravants pouvant contribuer à accentuer les conséquences de la négligence

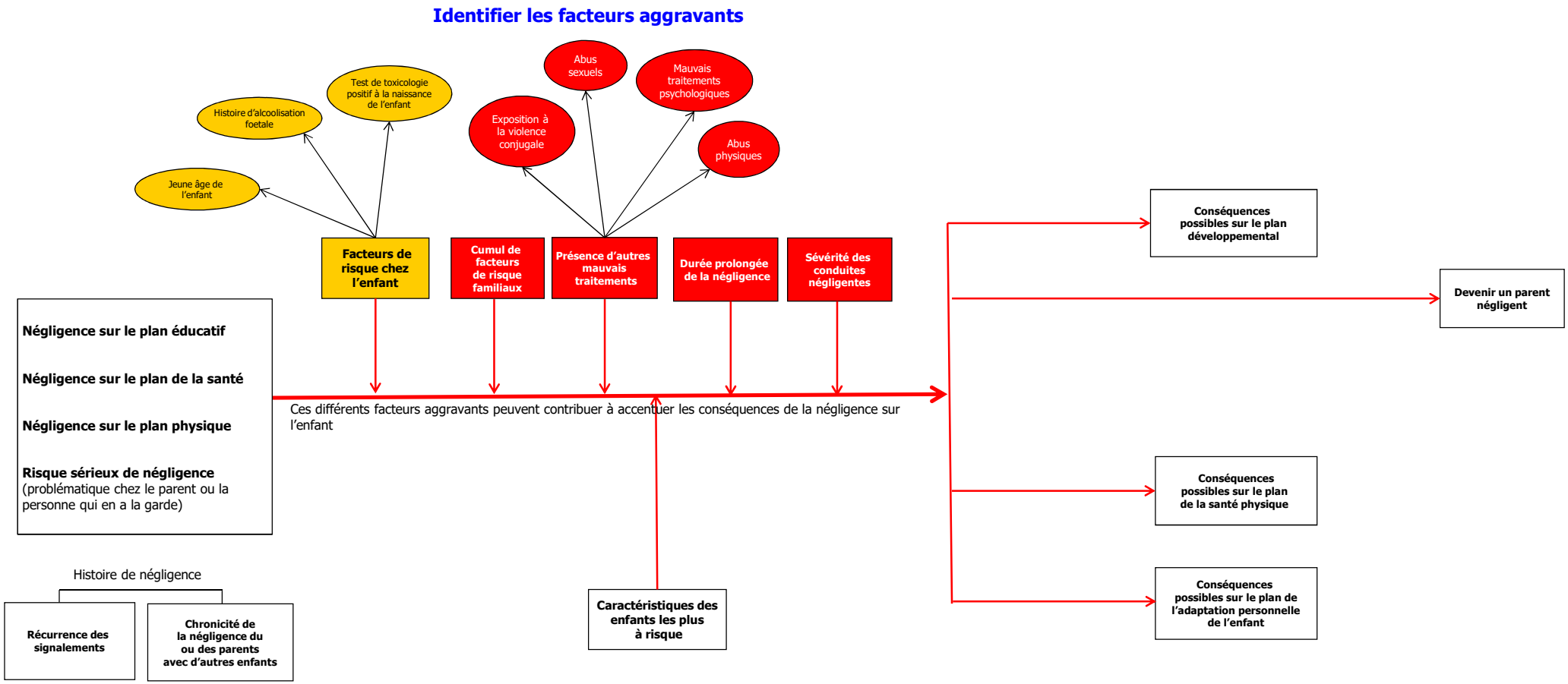

Carte 3

Étape 3: Documenter les pratiques parentales lacunaires des parents et identifier les facteurs de risque personnels de l'enfant, des parents et des familles et le niveau de connaissance des parents concernant le développement et les besoins de leur enfant qui nuisent à l'exercice de la parentalité

Vulnérabilités de l'enfant (Ontosystème)

Vulnérabilités des parents et de la famille (Microsystème)

Vulnérabilités sur les plans des ressources sociales et économiques (Exosystème)

Histoire des parents (Chronosystème)

2- Documenter les facteurs de risque qui nuisent à l'exercice de la parentalité

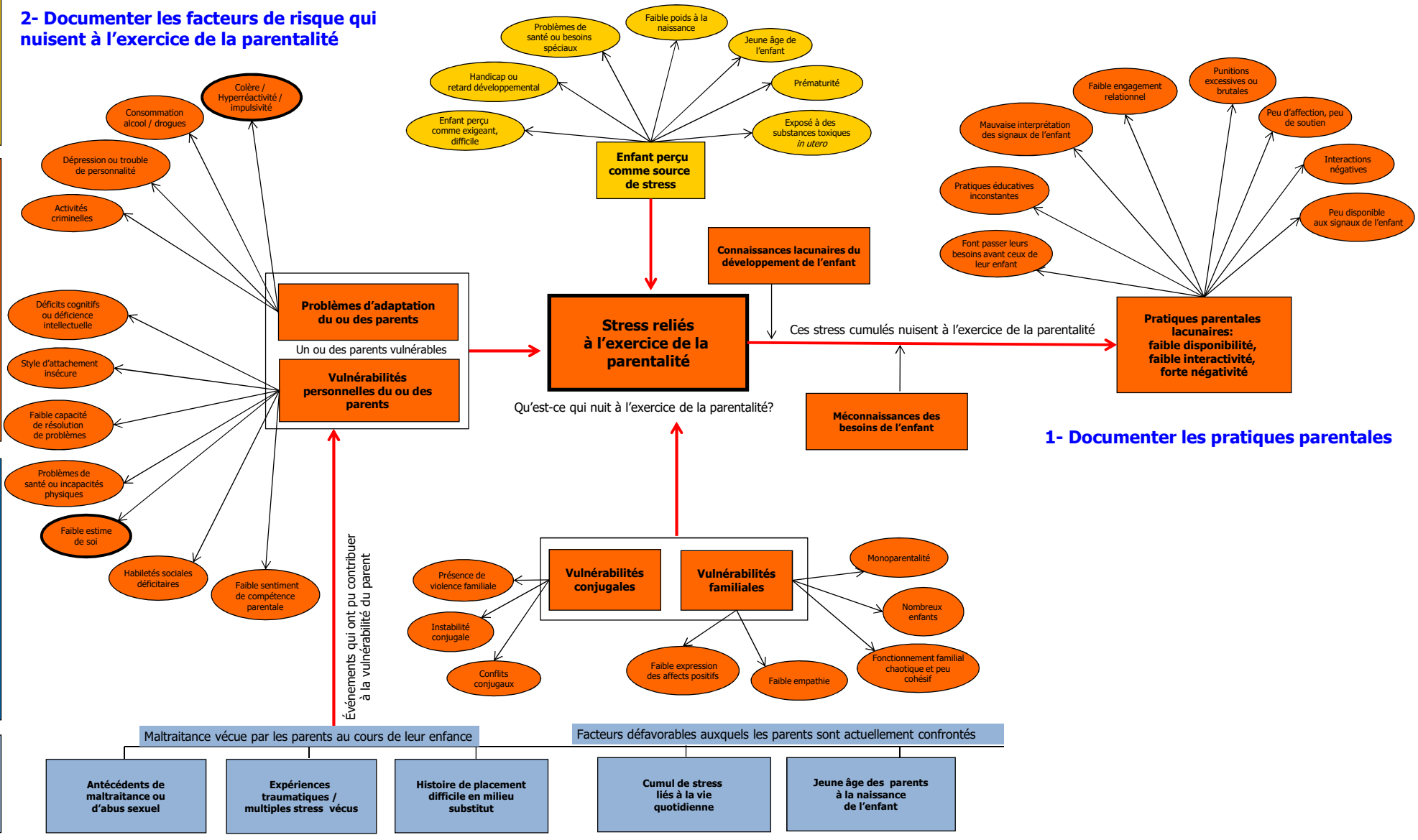

Vulnérabilités de l'enfant (Ontosystème)

Vulnérabilités des parents et de la famille (Microsystème)

Vulnérabilités sur les plans des ressources sociales et économiques (Exosystème)

Histoire des parents (Chronosystème)

Étape 3: Documenter les facteurs de risque sur les plans des ressources sociales et économiques qui peuvent nuire à l'exercice de la parentalité

Carte 4

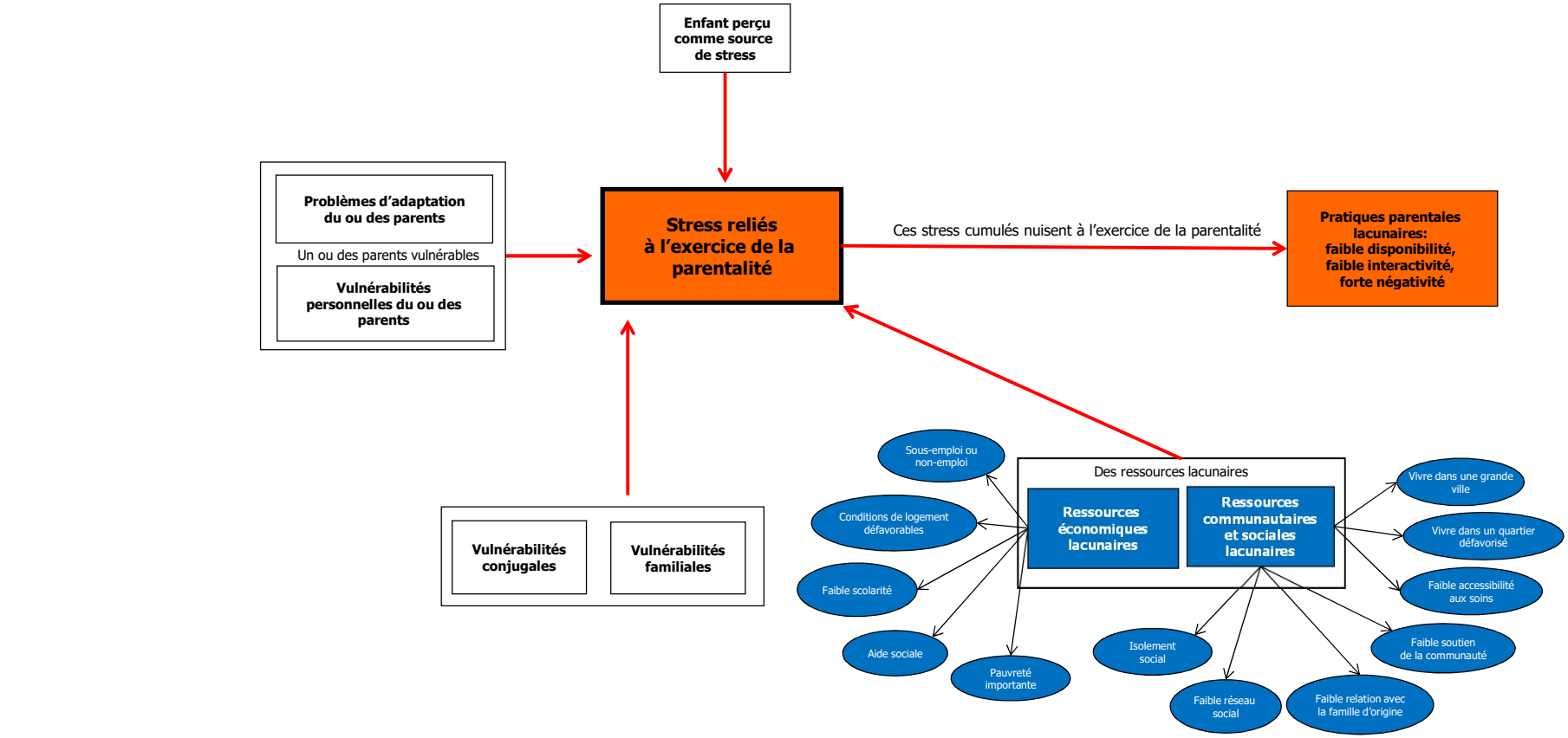

Étape 3: Faire le bilan de l'évaluation et prendre la décision concernant la compromission de l'enfant.

Négligence sur le plan éducatif

Négligence sur le plan de la santé

Négligence sur le plan physique

Risque sérieux de négligence
(problématique chez le parent ou la personne qui en a la garde)

Présence de facteurs aggravants

- Sévérité de la négligence
- Durée prolongée de la négligence
- Jeune âge de l'enfant
- Cumul de facteurs de risques familiaux et environnementaux
- Présence d'autres formes de mauvais traitement
  - abus physique
  - abus sexuel
  - mauvais traitements psychologiques
  - exposition à la violence conjugale
- Histoire d'alcoolisation fœtale
- Test de toxicologie positif à la naissance

Caractéristiques de l'enfant

- Conditions périnatales normales
- Enfant perçu comme facile pour le parents
- Bonne capacité d'adaptation
- Bonne santé physique
- Histoire développementale normale

Concernant l'enfant négligé

- Retards développementaux
- Problèmes de santé physique
- Problèmes d'adaptation
- Jeune âge de l'enfant
- Enfant perçu comme exigeant par le parent
- Conditions périnatales défavorables

Caractéristiques du ou des parents

- Compétences parentales
- Compétences sociales
- Image positive de soi
- Bonne santé physique
- Bonne capacité de *coping*
- Attachement sécurisé
- Ressources personnelles et cognitives

Vulnérabilités personnelles

- Déficit cognitif ou déficience intellectuelle
- Style d'attachement insécure
- Faibles capacités de résolution de problèmes
- Problèmes de santé ou incapacités physiques
- Faible estime de soi
- Faibles habiletés sociales
- Faible sentiment de compétence parentale

- Absence d'histoire de maltraitance
- Réconciliation avec le passé de maltraitance

Histoire développementale

- Jeune âge des parents à la naissance de l'enfant
- Expériences traumatiques vécues
- Antécédents de maltraitance ou d'abus sexuel
- Histoire de placement difficile en milieu substitut

- Bonne adaptation psychologique

Problèmes d'adaptation

- Criminalité
- Problèmes de consommation
- Dépression ou trouble de personnalité
- Colère ou hyperréactivité

Ressources familiales

Concernant les pratiques parentales

- Bonne connaissance des besoins de l'enfant
- Constance dans les pratiques éducatives et disciplinaires
- Parents chaleureux
- Engagement relationnel face aux enfants

- Parents font passer leurs besoins en premier
- Pratiques éducatives et disciplinaires inconstantes
- Mauvaises interprétations des signaux de l'enfant
- Faible engagement relationnel
- Punitions excessives
- Peu d'affection
- Interactions négatives
- Peu de disponibilité aux signaux de l'enfant
- Connaissances lacunaires du développement
- Méconnaissance des besoins de l'enfant

Concernant le fonctionnement familial et conjugal

- Bonne entente conjugale et familiale
- Stabilité familiale
- Présence d'un partenaire
- Empathie entre les membres de la famille
- Cohésion familiale

- Monoparentalité
- Nombreux enfants
- Cohésion lacunaire
- Fonctionnement familial chaotique
- Faible empathie
- Faible expression des affects positifs
- Conflits conjugaux
- Instabilité conjugale
- Présence de violence familiale

Ressources sociales et économiques

- Bon réseau social de soutien
- Insertion dans la communauté
- Accès aux services
- Conditions de logements favorables
- Relations positives avec familles d'origine
- Ressources économiques suffisantes

Concernant les ressources du milieu

- Pauvreté
- Aide sociale
- Faible scolarité
- Conditions de logement défavorables
- Sous-emploi ou non-emploi
- Isolement social
- Faible soutien social
- Faible relation avec la famille d'origine
- Faible soutien de la communauté
- Faible accès aux soins de santé et services sociaux
- Quartier défavorisé

Autres facteurs de risque

Autres facteurs de risque

- Stress dans l'exercice de la parentalité
- Récurrence des signalements
- Chronicité de la négligence du ou des parents avec d'autres enfants

Décision concernant la compromission

Carte 5

Étape 4 : Planifier l'intervention en tenant compte des facteurs de risque et de protection identifiés préalablement.

(Il est suggéré d'identifier 3-4 facteurs de risque les plus déterminants sur lesquels intervenir pour maximiser l'effet de l'intervention.)

Carte 6

Principes généraux de l'intervention

Le cadre général de l'intervention

- Préconiser des **interventions multidimensionnelles**, c'est-à-dire diversifiées, constantes, adaptées aux besoins des membres de la famille et de longue durée. Les interventions devraient prendre en considération les besoins matériels, affectifs et sociaux des familles pour compenser les facteurs de risque et pour renforcer les aspects positifs de la vie des parents.
- Utiliser une **approche interdisciplinaire et une collaboration intersectorielle** afin d'intégrer les expertises et les compétences des différents professionnels et des milieux communautaires pour répondre adéquatement aux besoins de l'enfant, de ses parents et de sa famille.
- Prévoir la présence d'un **intervenant pivot**, figure significative avec qui la famille développera une alliance thérapeutique. Celui-ci veillera aux transferts des apprentissages, à la cohérence des actions et la continuité des interventions auprès de la famille et veillera à assurer une bonne communication entre les intervenants.

L'importance de l'évaluation

- L'intervention doit se baser sur une **évaluation complète** des besoins de la famille et de l'enfant afin de proposer des interventions ajustées et cohérentes.
- Il faut prévoir une **évaluation continue** des besoins de développement de l'enfant, de la capacité de ses parents, du fonctionnement de la famille et des relations de celle-ci avec les différents environnements afin d'adapter les interventions aux progrès effectués.

Les moyens suggérés pour atteindre les objectifs

- L'intervention doit être suffisamment **longue**, d'une **intensité et d'une durée significatives** (de 18 à 24 mois en moyenne), **cohérente et ajustée aux besoins évalués** et en **continuité.**
- **Minimiser les changements d'intervenants**.
- Mettre l'accent sur **l'établissement d'une alliance** entre intervenants et membres de la famille.
- L'intervention doit être basée sur **des objectifs clairs et concrets** avec **des résultats attendus ciblés**.
- Favoriser **l'implication de la famille élargie et du réseau social et environnemental** afin de sortir la famille de l'isolement et de contribuer à la réponse à ses besoins.
- Prévoir une **intervention de groupe** centrée sur les besoins psychologiques des parents, leur sensibilité envers l'enfant et leurs capacités de résolution de problèmes dans l'exercice de leurs compétences parentales. Une telle intervention aiderait l'un des parents à moins chercher le soutien chez son enfant.
- **Miser sur les forces** et le développement de l'**empowerment** de la famille afin qu'elle devienne en mesure de régler ses propres problèmes et de gérer ses stress.

Cibles spécifiques d'intervention à prioriser selon les résultats de l'évaluation

Auprès des enfants

- ❑ Impliquer l'enfant dans des expériences cognitives et socio-affectives stimulantes et favoriser le développement de son fonctionnement psychosocial et cognitif dans le cadre d'une **intervention précoce et intensive** (type CPE).
- ❑ Prévoir des actions cliniques spécialisées sur les plans cognitif, langagier, affectif et social et des actions sociales et éducatives normatives pour compléter l'expérience familiale inadéquate.

Auprès du parent

- ❑ Aider les parents à **reconnaître leurs propres besoins** avant qu'ils puissent être capables de reconnaître ceux de leur enfant.
- ❑ **Intégrer l'histoire individuelle des parents** puisque leurs problèmes proviennent souvent de l'enfance.
- ❑ Entendre leurs besoins en tant que personnes, combler leurs besoins concrets et travailler sur leur vécu traumatique et l'impact de celui-ci sur l'enfant.
- ❑ Soutenir les parents dans le développement de leurs habiletés sociales.
- ❑ Travailler à diminuer les facteurs de risque tels que les symptômes dépressifs des donneurs de soin, les stress reliés à l'exercice des rôles parentaux et les stress quotidiens.
- ❑ Prévoir un soutien approprié en présence de problèmes de santé mentale non résolus chez le ou les parents.
- ❑ Prévoir une approche comportementale intensive hebdomadaire à domicile par *modeling, le coaching* et le renforcement positif. L'intervention comportementale auprès des familles serait non seulement efficace auprès des familles négligentes pour l'acquisition de compétences parentales, mais également sur le développement d'habiletés sociales et ainsi permettre le développement du réseau social souvent déficitaire de ces familles.

Concernant la relation parents-enfant

- ❑ Favoriser la disponibilité psychologique des figures parentales de même que les conduites responsables et sensibles à l'égard des besoins de leurs enfants.
- ❑ Favoriser la disponibilité psychologique et physique des parents afin de soutenir le développement de la relation d'attachement des parents face à leur enfant.
- ❑ Aider les parents à développer leurs capacités à répondre aux besoins de leur enfant : soins de base, sécurité, amour, stimulation, encadrement, stabilité.
- ❑ Améliorer les connaissances des parents relatives au développement de l'enfant et aux attentes réalistes à avoir envers celui-ci.

Sur le plan des ressources

- ❑ Apporter de l'aide concrète à la famille.
- ❑ Soutenir le développement d'un réseau social de soutien.
- ❑ Réactiver ou développer le réseau social et environnemental de la famille, car celui-ci peut contribuer en tant que système de soutien à la parentalité positive notamment lorsque les services cessent auprès de la famille.
- ❑ Assurer la présence d'une famille de soutien ou d'une aide non professionnelle.
- ❑ Améliorer les conditions d'existence des familles et leurs rapports à la collectivité.